

Oral de contrôle de l'épreuve de Sciences Economiques et Sociales

Session 2003 - Coefficient 7 – Préparation : 30 mn – Epreuve : 20 mn – Sujet n°14

Il est demandé aux candidats :

- de répondre aux questions préalables ;
- de présenter une réponse ordonnée et structurée (introduction, développement et conclusion) ;
 - en répondant à la question posée par le sujet,
 - en utilisant les deux documents,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles

↳ L'exposé sera accompagné ou suivi d'un entretien avec l'examinateur.

Questions préalables :

1. Expliquez le passage souligné. (document 1)
2. Définissez les termes de l'échange. (document 2)
3. Faites une phrase pour la donnée relative à l'année 1979 pour les pays exportateurs de pétrole. (document 2)

Sujet : Après avoir présenté les avantages de la division internationale du travail, vous en montrerez les limites.

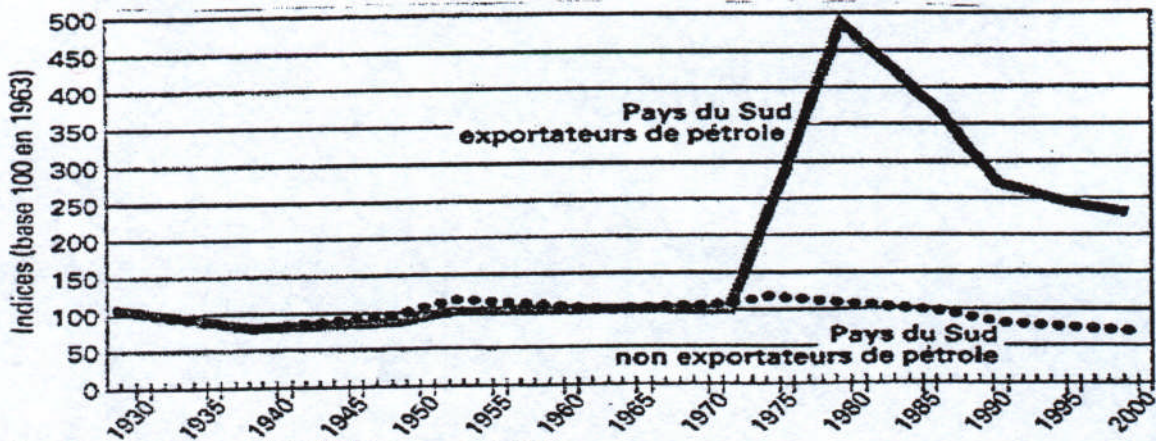
Document 1 :

On connaît le credo des théoriciens du libre-échange, de Ricardo au théorème d'Heckscher-Ohlin-Samuelson: en recourant à l'échange, les ménages accroissent leur pouvoir d'achat, tandis que les entreprises deviennent plus compétitives en réduisant le coût de leurs consommations intermédiaires. Certes, la concurrence détruit les activités les moins compétitives, et donc des emplois, mais elle stimule dans le même temps l'innovation et les progrès de productivité, et favorise une spécialisation qui permet en fin de compte plus de richesse pour tous. Depuis l'invention de la division du travail, ce serait donc toujours la même histoire qui continue au plus grand bénéfice de tous...

P. FREMEAUX, Alternatives économiques, Hors Série n°39, janvier 1999.

Document 2 :

Évolution des termes de l'échange des pays du Sud
(1928-1999, base 100 = 1963)



Source : CNUCED, Manuel de statistiques du commerce international et du développement, FMI, International financial statistics, annuels.